

adopter le Parlement s'il était nécessaire de prendre des mesures législatives pour exercer ce pouvoir.

M. l'Orateur: A l'ordre.

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. John M. Reid (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, on répond aujourd'hui aux questions n^{os} 1039, 2163 et 2164.

Je demande que les autres questions restent au *Feuilleton*.

[Texte]

PIL—L'APPROBATION DE PROJETS DANS KENORA-RAINY RIVER, 1972-1973

Question n^o 1039—M. Cossitt:

1. Pourquoi une note de service du cabinet du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration adressée le 30 janvier 1973 à M. D. C. Trehearne, alors directeur du Programme d'initiatives locales, ordonnait-elle, entre autres, l'approbation de projets PIL dans un certain nombre de circonscriptions, dont celle du secrétaire parlementaire du président du Conseil privé?

2. Les projets approuvés dans la circonscription du secrétaire parlementaire du président du Conseil privé étaient-ils numérotés K1457, K2595, K1660, K2575 et K1384?

3. Quels sont, pour chacun de ces projets, a) le nom des signataires de la demande, b) la nature du projet, c) le montant accordé, d) le nom et l'adresse des personnes qui en ont recommandé l'approbation, e) le nom du ministre régional désigné?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): 1. Sans objet. Cette note de service «n'ordonnait pas l'approbation de projets PIL dans un certain nombre de circonscriptions...»

2. Les adresses des commanditaires de ces projets sont situées dans la circonscription de Kenora-Rainy River.

3. a) Voir Appendice A. b) Voir Appendice A. c) Voir Appendice A. d) Le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration considère confidentielles toutes les instances, noms et contenu, faites au ministre ou au ministère. e) Voir le document parlementaire 291-2-2319.

APPENDICE A

K 1457: a) H. A. Solomonian. b) Un projet de rénovation municipale dans la ville de Rainy-River, offrant peinture et réparations aux édifices municipaux, entretien du cimetière, installation de nouveaux trottoirs, rénovations de la ligne de flottaison, et mise en marche d'un service de loisirs d'hiver. c) \$37,689.

K 2595: a) J. C. Callan. b) Construction d'un édifice municipal qui abritera un centre communautaire, d'un

Questions au Feuilleton

musée et aménagement d'un parc de roulottes administré par la municipalité. c) \$57,703.

K 1660: a) D. Fournier. b) Organisation et supervision d'un programme de sports d'hiver pour les enfants ainsi que d'un programme de loisirs pour les citoyens âgés. c) \$43,758.

K 2575: a) A. L. Beebe. b) Installation d'un conducteur de 8 pouces reliant le réservoir d'eau à une pompe de suralimentation. c) \$17,550.

K 1384: a) M. G. Reid. b) Construction d'un centre communautaire et aménagement et entretien de pistes de motoneige. c) \$32,295.

LE DÉMÉNAGEMENT DU BUREAU RÉGIONAL DE CORNWALL DE PARCS CANADA

Question n^o 2163—M. Cossitt:

1. Quels sont les noms et adresses des personnes ou des groupes qui ont conseillé au gouvernement de déménager, de Cornwall, le bureau régional de Parcs Canada et de l'installer dans la région de Toronto et, dans chaque cas, quelles raisons justifiaient cette décision?

2. Combien d'emplois seront perdus au total à Cornwall et dans l'est de l'Ontario par suite de ce déménagement et quel est le montant total des salaires annuels versés à l'heure actuelle à ces employés?

Mme Iona Campagnolo (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): 1. Une décision administrative fondée sur les besoins de fonctionnement du Programme, afin d'obtenir une efficacité maximale du fonctionnement et de l'administration de l'exécution du programme.

2. Le niveau actuel d'emploi fédéral à Cornwall sera maintenu et il n'y aura aucune perte nette engendrée par le déménagement. La feuille des salaires de Parcs Canada pour les employés du bureau régional de Cornwall était l'an dernier de \$1,336,000.

LE DÉMÉNAGEMENT DU BUREAU RÉGIONAL DE CORNWALL DE PARCS CANADA

Question n^o 2164—M. Cossitt:

Au sujet de la réponse à la question n^o 1266 qui déclarait entre autres que l'administration régionale des Parcs nationaux du Canada se transporterait de Cornwall (Ontario) à «un endroit situé à une distance raisonnable des autres services indispensables du gouvernement» et «à une heure de route de Toronto», quels sont la liste complète ainsi que l'emplacement exact des services situés à une heure de route de Toronto?

Mme Iona Campagnolo (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Les services fédéraux mentionnés sont offerts à Toronto par les ministères suivants: Ministère du Travail, Ministère des Travaux publics, Ministère de la Justice, Ministère de l'Environnement, Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, Ministère des Approvisionnement et Services, Commission de la Fonction publique, Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

M. Paproski: Monsieur l'Orateur, j'ai quelques questions au *Feuilleton* à propos de l'ACOI. J'espérais que le secrétaire parlementaire répondrait au moins à l'une ou deux d'entre elles chaque semaine. Il semble que l'on a quelque